

Comité d'entreprise NTN-SNR ROULEMENTS

Procès verbal de la séance plénière du 26 Avril 2018

Le Résumé du Secrétaire

Situation économique :

Fin Mars correspond également à la fin de l'année fiscale FY2017.

Le niveau global des ventes pour le mois Mars est en dessous du budget avec des ventes Aéro en dégradation.

L'ensemble des Sorties de Fabrication du mois est en régression par rapport à l'an passé. Pour l'Auto le niveau est en dessous des prévisions et de ce fait les matières premières et les encours demeurent élevés. L'Aéro progresse mais reste en deçà des attentes clients.

Les stocks de produits finis Auto ne sont pas au niveau souhaité par l'entreprise, le problème de structure persiste et le retour des congés d'été sera compliqué.

Madame Isabelle PICHARD préside la séance du CE et excuse Madame Elizabeth BATTAREL absente pour une obligation à l'extérieur de l'entreprise.

Le procès-verbal de la séance plénière du 29 Mars 2018 est approuvé.

SITUATION ECONOMIQUE SNR

Fin Mars correspond également à la fin de l'année fiscale FY2017.

Le niveau des ventes pour le mois Mars est en dessous du budget.

Les ventes s'élèvent à 89,8 M€ pour un budget prévu à 92,1 M€. Le cumul de ventes réalisé est de 923,3 M€ au 31 mars 2018, mais reste en deçà du budget de 954,3 M€.

Les ventes Aéro sont en nette dégradation.

Le prévisionnel de ventes BU Automotive OEM FY2017 reste stable à 446,1 M€ mais légèrement en dessous du budget à 469,6 M€, le prévisionnel de départ a été trop optimiste et également les problèmes liés à l'entreprise ont aggravé la baisse du Chiffre d'Affaires.

Pour la BU Automotive AFT, le prévisionnel commercial de ventes est stable, s'élève à 112,6 M€ et reste légèrement au-dessus du budget.

Celui de la BU Industry IOE est en dessus du budget, en évolution et se maintient avec de bonnes performances.

Pour la BU Industry IDE, le prévisionnel de vente est supérieur au budget et continue son évolution.

Le prévisionnel de ventes pour l'Aéro continue de se dégrader avec une chute à 35,2 M€ bien en deçà du budget de 42,56 M€ qui n'a pas été tenu.

La CGT demande pourquoi une telle situation pour l'Aéro ?

Madame Isabelle PICHARD répond que cette baisse provient de la difficulté à réaliser certains produits très techniques et le désagrément causé par le démarrage des nouveaux moyens.

FO demande si on parle de moyens machines ou de moyens humains ?

Madame Isabelle PICHARD répond que c'est bien tout un ensemble concernant les nouveaux produits, on n'est pas les seuls à rencontrer des difficultés, les concurrents ont aussi des problèmes.

La prévision de vente de l'Aéro est le point noir de la BU industrie et les résultats sont moins bons que l'année dernière. Même avec des situations laborieuses les années précédentes, une marche de progression était accessible.

La CFE-CGC constate une anomalie sur le chiffre d'affaires cumulé annoncé sur le document du prévisionnel de ventes. Il y a un problème de cohérence entre ce prévisionnel et le niveau de sortie de fabrication. La perte de 4 M€ annoncée remet en cause la justesse des chiffres diffusés.

Madame Isabelle Pichard considère que les chiffres présentés reflètent l'ajustement sur le dernier mois, mais se renseignera pour vérifier leur justesse.

Le niveau des Sorties de Fabrication, qui s'élève 2175 K€/jour à fin mars 2018, a régressé par rapport à mars 2017 qui se positionnait à 2181 K€/jour.

Les sorties de fabrication pour l'Auto restent en-dessous des attendus.

La SF d'Argonay progresse.

Le niveau global des stocks est en baisse, mais toujours au-dessus du budget, dû principalement aux matières premières et en cours.
Madame Isabelle PICHARD signale que les stocks de produits finis ne sont pas au niveau de ce que souhaite l'entreprise.

SITUATION DE L'EMPLOI

A fin Mars, l'effectif CDI et CDD s'élève à 2856 salariés. Avec un nombre d'intérimaires à hauteur de 167 personnes, soit une diminution pour le mois de 11 personnes (9 Ouvriers et 2 Etam).

On note 23 entrées CDI pour le mois (11 ouvriers, 8 Etam et 4 Cadres) pour 31 sorties (17 ouvriers, 9 Etam et 5 cadres).

HEURES SUPPLEMENTAIRES

Le nombre d'heures supplémentaires payées pour le mois de Mars est de 5172 h (2298 h pour Seynod, 467 h pour Meythet, 1738 h pour Argonay, 566h pour Annecy et 103 pour Cran).

Les heures supplémentaires prévues sont en baisse, mais la Direction reste prudente sur cette prévision.

INTERESSEMENT

Madame Isabelle PICHARD informe que les indicateurs de performance pour l'intéressement à fin Mars seront donnés plus tard. Compte tenu de la fin d'exercice fiscal (FY 2017), elle préfère attendre les chiffres définitifs afin de communiquer sur les résultats globaux de l'intéressement et sur le niveau de la marge opérationnelle pour S2 FY 2017.

QUESTIONS SYNDICALES

Dans quel bâtiment sera transféré le personnel du bâtiment W sachant que le bail se termine bientôt ? (SUD)

Madame Isabelle PICHARD répond que des études sont en cours, le projet est en discussion avec la mairie pour le réaménagement de la zone. Pour le personnel différentes possibilités sont envisageables :

- Soit un déplacement provisoire dans l'attente du déploiement du réaménagement du site,
- Soit une installation plus définitive directement.

Dans tous les cas, une solution sera trouvée avec la mairie, si nécessaire, pour maintenir l'utilisation du bâtiment W dans l'attente.

Questions diverses :

FO demande des explications sur les incohérences de l'organisation du mois de MAI. On a demandé à des salariés de faire du tri ou du ménage durant cette fermeture de mai. Il y a un véritable flou au niveau de l'organisation dans les UP ?

Madame Isabelle PICHARD répond que c'est le site qui organise le travail pendant cette période.

FO constate une « pagaille » complète sur le site de Seynod.

Madame Isabelle PICHARD fera un point avec les UP, mais précise que le choix d'organisation se fait en fonction des priorités dans les ateliers.

SUD demande pourquoi donne-t-on une prime de fidélisation, de 1200€, aux alternants signant un CDI et que l'on n'arrive pas à récompenser les salariés ayant des dizaines d'années de bons et loyaux services ?
Ne serait-ce que par la médaille du travail ?

Madame Isabelle PICHARD répond qu'elle ne connaît pas la pratique déployée pour les alternants

SUD précise que les salariés qui ont de l'ancienneté « grincent des dents » au vu de ce procédé.

La CFDT intervient sur le fait qu'avec la mise en place du nouveau SIRH, les tableaux de RTT ne sont plus mis à jour et que cela peut poser des problèmes pour le transfert des RTT collectives dans les compteurs individuels ?

Monsieur Stéphane SIKA répond que le service paie est en mesure de mettre à jour ces compteurs et que cette anomalie est uniquement liée à des problèmes techniques.

FO fait part des mouvements dans les services RH et souhaiterait faire un point sur ce sujet.

Madame Isabelle PICHARD demande un peu plus de détail

FO précise que cela concerne les récents départs d'entreprise comme Madame lauré BELLEGUIE.

Madame Isabelle PICHARD répond que ce n'est pas prévu d'en parler.

SUD demande que circule de bonnes informations et que le comité d'entreprise soit informé.

FO dit que l'on dit tout et n'importe quoi.

La CFDT regrette que le dialogue syndical disparaisse et que l'on entende différents sons de cloche.

FO demande si Madame Laure BELLEGUIE sera remplacée ou pas.

Madame Isabelle PICHARD répond non.

La CFDT demande un organigramme et que l'on consulte le CE.

SUD dit que la manière dont cela se passe est inquiétante.

La CFDT demande si les travaux sur le site de la « Pilleuse » sont en lien avec le projet de construction de bâtiment logistique pour l'entreprise NTN-SNR.

Madame Isabelle PICHARD répond qu'elle n'a pas entendu parler récemment d'avancées sur ce sujet.

La CGT invoque qu'un terrain aurait été acheté sur ce site.

Madame Isabelle PICHARD répond que non.

La CFE-CGC confirme que beaucoup de personnes à l'extérieur s'interrogent sur ce projet et déplore que le doute s'installe et que ce projet soit tenu secret.

Madame Isabelle PICHARD réplique « qu'elle dit ce qu'elle sait ».

SUD rappelle que les premiers concernés sont toujours les derniers avertis.

Madame Isabelle PICHARD vérifiera auprès de Madame Elizabeth BATTAREL qu'il n'y a pas de nouveauté particulière sur ce projet.

FONCTIONNEMENT DU CE

Trésorerie :

Le trésorier informe que le Cabinet REC est intervenu dans les locaux du CE le 25 avril pour analyser les comptes du CE au 31/12/2017.

Le trésorier précise que le Cabinet REC présentera les comptes du CE aux élus le 27 juin. L'heure est à confirmer.

Le cabinet REC interviendra au CE du 19 juillet pour la validation des comptes au 31/12/2017.

Sport :

Approbation du compte rendu du 6/4/18 avec la section plongée qui a le projet d'une 2^{ème} journée de baptême, les très bons résultats de la section ski de compétition et les démissions de 2 membres du bureau pour la section voile.

Le responsable de la section informe que la journée entretien prévue le 14 avril a été annulée, faute de bénévoles (trop peu nombreux).

Œuvres sociales :

Approbation du compte rendu du 6/4/18 avec un point sur le taux de remplissage des mobil-home, et le choix des cadeaux de Noël courant Mai.

Le responsable propose de valider le nouveau RI des OS concernant la modification de la date du retour des documents des aides aux vacances, portée au 15 janvier de l'année N+1 avec un délai maxi de 2 mois après le séjour pour les dossiers en cours d'année.

Le secrétaire demande la validation du nouveau RI.

Adopté à l'unanimité.

4 dossiers ont été validés lors de la Commission Entraide

Logement :

Approbation du compte rendu du 3/4/18 avec le bilan 2017 d'action logement présenté par Mme B.MAGNIN et pas d'attribution de logement.

Achats groupés :

Le responsable de la commission rédigera les comptes rendus du 19/4/18 et du 21/4/18 le mois prochain.

Le responsable déplore le peu de monde à l'occasion de l'expo vente, sans doute en raison des vacances scolaires.

La CFDT fait remarquer qu'une annonce parue dans le Dauphiné (rubrique info services) concernant la journée bien être précisant « ouvert à tous » était contraire à la volonté du CE qui souhaite diminuer les « effectifs extérieurs ».

Un débat houleux et sans fin s'engage sur l'organisation et les contenus de ces journées.

Pour clore le débat, le secrétaire demande aux élus de bien faire la différence entre la problématique des extérieurs dans les sections et/ou leur participation à des voyages organisés par le CE et une journée expovente ou bien-être avec la venue de commerçants ou artisans dans les locaux du CE. Il rappelle à ce titre que le comité d'entreprise, comme toute association, peut prétendre à 4 manifestations dans l'année ouvertes à « tout public ».

Formation emploi :

Approbation du compte rendu du 19/04/18 avec un point sur les prestataires.
Le mois prochain sera abordé le bilan de formation 2017.

Economique :

Le responsable propose une présentation sur le bilan des investissements FY2017 le vendredi 15 juin à 9h.

Loisirs et culture :

Approbation du compte rendu du 5/4/18 avec création d'une section « Japon » et la présentation de la chartre par le secrétaire.

Approbation du compte rendu voyage du 17/4/18 avec l'inscription le 15 mai aux locaux de Seynod en présence des élus et d'une secrétaire du CE pour les sorties au parc des oiseaux et le choix d'un prestataire supplémentaire « Préférence Tours » pour les prochains voyages 2019.

Divers :

Le secrétaire fait un point sur la communication et l'affichage réalisés par les secrétaires du CE. Il demande aux responsables de commissions, de sections ainsi qu'aux élus de mettre en forme leur article avant la diffusion aux secrétaires administratives et d'être clair dans la transmission de leur information.

Le secrétaire rappelle que les secrétaires peuvent apporter leur soutien et compétences pour la rédaction des affichages (papier ou via le site internet) mais ne doivent pas rédiger seules le contenu de l'article afin d'éviter certaines polémiques.

Madame Isabelle PICHARD informe que la commission mutuelle aura le lieu le 10 juillet à 14h.

La prochaine réunion du CE aura lieu le 31 mai 2018 à 8h.

La présidente,
Elizabeth BATTAREL

Le secrétaire,
Olivier Passerini